

Saint-Pierre, le 21 novembre 2017

Communiqué de presse

Inauguration de la première centrale photovoltaïque dans les Terres australes et antarctiques françaises



En cohérence avec ses missions de préservation de l'environnement, la collectivité des TAAF améliore son bilan énergétique et carbone.

Vendredi 17 novembre 2017, la première centrale photovoltaïque de ces territoires, éloignés et de fait non reliés aux réseaux électriques, a été inaugurée sur l'île Tromelin par le préfet, administrateur supérieur, Cécile POZZO di BORGIO en présence des personnels de la base. En partenariat avec l'Ademe, co-financeur du projet, les TAAF ont remplacé les générateurs à énergie fossile par cette source d'énergie renouvelable mettant à profit l'ensoleillement dont bénéficie l'île située dans l'océan Indien, à 535 km au nord de La Réunion.



Cérémonie d'inauguration de la centrale - De gauche à droite : directeur de l'Ademe, JM Bordage, préfet, administrateur supérieur, Mme Cécile Pozzo di Borgo et Colonel Revel

La production de l'énergie dans les districts des TAAF constitue une priorité vitale pour la sécurité des personnels civils (scientifiques, techniciens employés les TAAF...) et militaires permettant entre autres le fonctionnement des télécommunications et la conservation réfrigérée des denrées alimentaires. Les TAAF s'orientent vers la haute qualité environnementale de leurs installations, tout particulièrement en développant le recours aux énergies renouvelables et en effectuant des économies d'énergie. Cependant, l'éloignement et les conditions météorologiques extrêmes rendent les travaux ainsi que la maintenance particulièrement difficiles. Des essais précédents d'aérogénérateurs et d'éoliennes s'étaient soldés par des échecs. Aujourd'hui, l'avancée et la fiabilité des technologies permettent d'envisager de nouvelles solutions de production d'énergie renouvelable.

Après avoir réalisé un point de situation de l'ensemble des districts en 2016, les TAAF ont décidé de démarrer leur déploiement d'énergies renouvelables par Tromelin. L'île concentre en effets plusieurs avantages :

- une faible consommation électrique (6 KW) ;
- la présence permanente de seulement trois personnels ;
- des groupes électrogènes en fin de vie ;
- une accessibilité relativement aisée ;
- et par conséquent un risque technique et financier plus mesuré.

Suite à une mise en concurrence, le choix des TAAF, conseillé par l'Ademe, s'est porté sur la société réunionnaise Corex Solar, qui a proposé une solution fiable et éprouvée, constituée de 24 panneaux photovoltaïques et d'un stockage de l'énergie par batteries robustes.

Afin d'acheminer les matériaux et les techniciens, les TAAF, ont mobilisé des moyens logistiques exceptionnels tels que le *Marion Dufresne*, navire ravitailleur des territoires, et ont également pu bénéficier du partenariat avec les Forces aériennes de la zone sud de l'océan indien pour procéder au rapatriement de la mission et de fret à l'aide d'un avion militaire, le Casa CN235.

Les TAAF ont à cœur de faire preuve d'exemplarité, en s'inscrivant dans la dynamique internationale de développement des énergies renouvelables, de limitation de l'empreinte carbone des actions humaines, et de protection du patrimoine naturel.



Contact :

Chargée de communication des TAAF :

Nelly GRAVIER: 02.62.96.78.57 / 06.92.76.14.86

nelly.gravier@taaf.fr

www.taaf.fr

www.facebook.com/TAAFOfficiel